

Journal N° 008
Lundi 16 Janvier 2023
A Vendredi 20 Janvier 2023



JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES

Directeur de publication:
MOHAMED ELBACHIR LANSAR

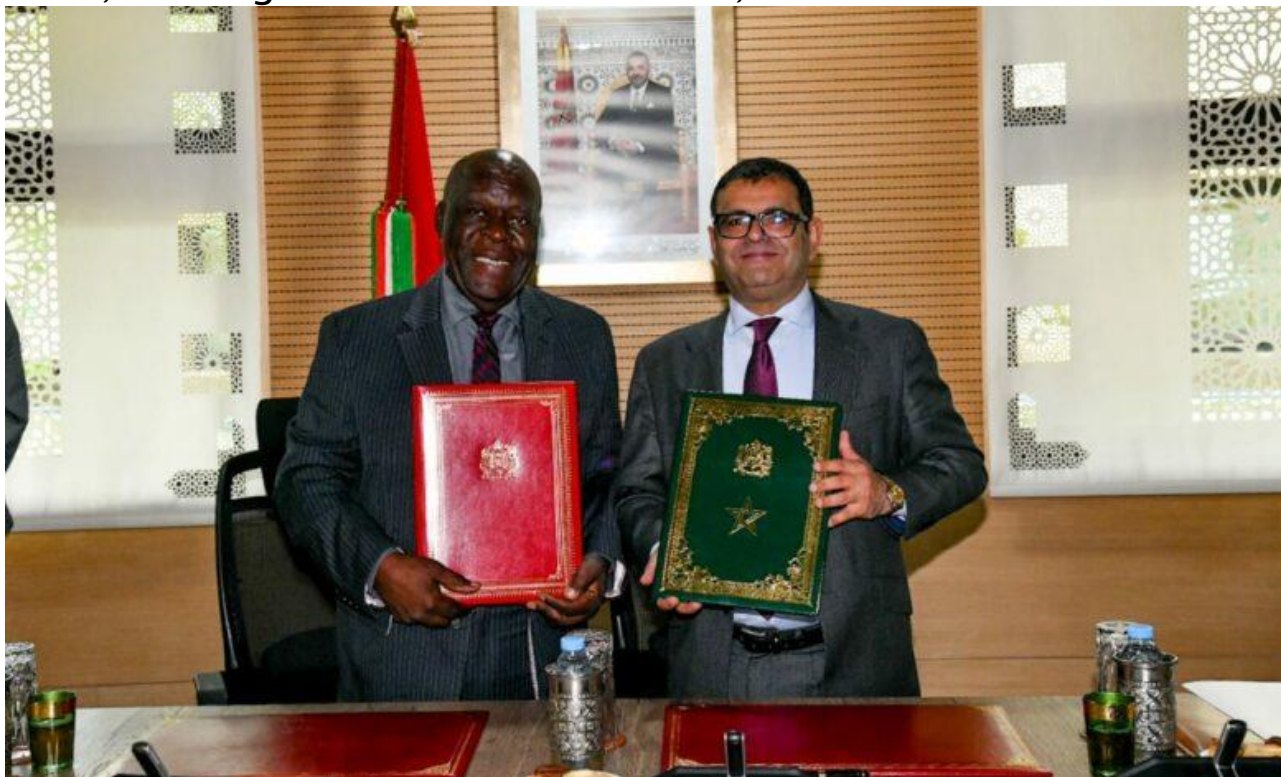
Siege Social :
RUE AHL LKHALIL OULD MHAMED N°08 ES-SEMARA

E-mail :
ste.lmbgroup@gmail.com
Téléphone :
06 74 40 61 97 / 06 61 83 82 11
05 28 98 00 04 / 08 08 61 04 87



JOURNAL
AGRÉÉ
OFFICIEL

L'IPD, une organisation internationale, élit domicile à Dakhla



L'Institut panafricain pour le développement (IPD) a transféré son siège permanent de Genève à Dakhla, lequel deviendra la plateforme institutionnelle centrale de la prise de décision dans la conduite des actions de l'Institut dans le continent africain et la mise en œuvre de ses stratégies de développement socio-économique en faveur des populations africaines.

L'accord de siège relatif au transfert de cette organisation internationale à Dakhla a été signé lundi à Rabat par l'ambassadeur directeur général des relations bilatérales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Fouad Yazourh, et le secrétaire général de l'IPD, Emmanuel Kamdem.

L'Institut vise à aider au développement économique, social et culturel des pays africains à travers la recherche, l'appui-conseil et la recherche formation des responsables africains capables de prendre en charge, à différents niveaux, l'action à mener avec les populations en vue de leur promotion et de l'amélioration de leurs conditions de vie.

Dans une déclaration à la presse, M. Kamdem a affirmé que cette signature revêt une double importance, puisqu'il s'agit de transférer le siège d'une organisation panafricaine de l'Europe vers l'Afrique et que l'établissement de ce siège permanent se fait à Dakhla, car « le Maroc joue un rôle très important dans la coopération Sud-Sud », soulignant l'intérêt particulier qu'accorde SM le Roi Mohammed VI à cette coopération Sud-Sud.

« Le Maroc est un exemple de développement en Afrique et se trouve parmi les pays les plus avancés du continent africain », s'est-il réjoui, ajoutant que cette signature et cette coopération permettront à « l'IPD de remplir sa mission qui est d'aider les populations africaines à se prendre en charge et s'entraider pour développer leurs pays ».

De son côté, M. Yazourh a mis en avant l'importance de cet accord qui correspond à « la vision de SM le Roi et Ses instructions, qui sont le développement, l'implication des jeunes et la recherche académique ».

« Le Maroc a toujours conçu son développement, sa sécurité et sa stabilité dans son continent d'appartenance et ne le conçoit pas en dehors », a-t-il déclaré à la presse, soulignant que « la ville de Dakhla constitue aujourd'hui un pont naturel vers l'Afrique, choisie par les Africains eux-mêmes et par d'autres pays de par le monde qui voient en cette ville une plateforme non seulement de passage mais aussi de production ».

Les activités de l'IPD constituent un levier pour le développement et le bien-être de l'Homme africain, notamment en matière de recherche, de formation académique et professionnelle, et le Maroc se réjouit d'y apporter tous les moyens nécessaires dont il dispose pour atteindre ces objectifs nobles, en tant qu'acteur international engagé pour défendre les intérêts et les bonnes causes de ses frères et amis des pays africains.

الدار 17/01/2022

BAM vise à rétablir la demande sur le marché des bons du Trésor



L'intervention de Bank Al Maghrib (BAM) sur le marché secondaire des bons du Trésor (BDT) vise à rétablir la demande sur ces instruments financiers, a affirmé, jeudi à Rabat, le responsable par intérim de la direction des opérations monétaires et des changes à Bank Al Maghrib (BAM), Younes Issami.

« En réponse à la forte baisse de la demande constatée lors des séances des adjudications organisées chaque mardi par le Trésor pour financer son déficit budgétaire, la Banque centrale a choisi d'intervenir sur le marché secondaire à travers cette opération structurelle d'achat des bons du Trésor pour rétablir la demande sur ces instruments financiers », a indiqué M. Issami lors d'un point de presse.

Et de noter que cette baisse de la demande sur les bons du Trésor intervient suite à l'atteinte de la limite des bons détenus par les banques, fixée par leurs départements de risque, et ce en raison de la hausse des taux qui a impacté négativement la performance des portefeuilles détenus.

Cette baisse est également expliquée par les craintes des investisseurs par rapport aux anticipations d'évolution des taux d'intérêt, liées principalement aux deux dernières révisions à la hausse du taux directeur.

Cette opération d'« open market », a-t-il poursuivi, a été mise en place de manière à contribuer à l'amélioration de la liquidité sur le marché des bons du Trésor en adéquation avec la conduite actuelle de la politique monétaire et l'indépendance de la banque centrale.

« L'objectif n'est pas d'influencer le taux d'inflation, mais de rétablir la demande sur les bons du Trésor », a-t-il insisté.

Par ailleurs, le responsable a fait savoir que suite à cette opération, la taille du bilan de BAM n'a pas changé, précisant que « ce qui a été fait autour des achats des bons du Trésor a été réduit de la demande des banques sur le plan des avances à sept jours ».

« On a eu une baisse de 13 milliards de dirhams (MMDH) sur les avances contre 16 MMDH d'achat des bons du Trésor », a-t-il relevé, notant que le décalage des 3 MMDH est lié aux autres facteurs, dont la circulation fiduciaire.

BAM avait organisé deux appels d'offres relatifs à une opération structurelle d'achat des bons du Trésor sur le marché secondaire auprès des banques contreparties aux opérations de politique monétaire, conformément à la Décision de Monsieur le Wali n° 80-W-20 et à la Lettre Circulaire No LC-BKAM-2020-8 relatives aux instruments de politique monétaire.

Ces deux opérations ont enregistré respectivement des demandes globales de 15 MMDH et de 1,3 MMDH, totalement satisfaites par la Banque.

Le prochain appel d'offres sera organisé le lundi 23 janvier 2023.

H24 Info 20/01/2022

Espagne-Maroc : Croissance de 10% des échanges commerciaux



Les échanges commerciaux entre l'Espagne et le Maroc continuent de s'inscrire dans une dynamique majeure. En effet, 432.205 camions de marchandises ont transité en 2022 sur la ligne Algésiras- Tanger Med, entraînant ainsi une croissance de 10% des échanges entre les deux pays partenaires.

« C'est la deuxième meilleure année de notre histoire et la septième consécutive où le port d'Algésiras traite un tonnage dépassant les 100 millions de tonnes », c'est ainsi qu'a expliqué le président de l'Autorité portuaire de la baie d'Algésiras (APBA), Gerardo Landaluce, la performance du port espagnol Algésiras, dans une déclaration rapportée par la presse espagnole.

Selon la même source, un total de 432.250 camions de marchandises ont été enregistrés au titre de l'année de 2022 sur la ligne Algésiras- Tanger Med, ce qui a permis de réaliser une croissance remarquable de 10% en termes d'échanges commerciaux entre l'Espagne et le Maroc.

Pour sa part, l'activité passagers a repris pleinement en 2022 après la fin de restrictions sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19 durant les années précédentes. Le port de Tarifa a terminé l'année avec 790.660 passagers sur la seule ligne qui relie l'Europe à Tanger après deux années en berne.

Dans le détail, les indicateurs du port espagnol d'Algésiras au titre de l'année de 2022 maintiennent pour la septième année consécutive une bonne performance. Selon les chiffres fournis par Gerardo Landaluce, le port a traité, à fin 2022, un total de 108 millions tonnes, soit une croissance 3% par rapport à l'année précédente.

Toujours selon les données rapportées par la presse espagnole, le port a vu l'augmentation du transport du vrac liquide, qui a atteint 4 millions de tonnes, dont 3,8 millions correspondent au carburant fourni aux navires en accostage et en mouillage.

Le mouvement des conteneurs s'est approché, quant à lui, de 4,8 millions d'EVP (-0,7 %), une baisse compensée par l'augmentation de 7 % des conteneurs avec fret import/export, rapporte la presse espagnole qui souligne la tendance du port à conforter sa connectivité terrestre, à la fois routière et ferroviaire.

L'opinion 20/01/2022

SAHARA GLOBAL BUILDING SARL AU

Augmentation de capital

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/01/2023 il a été établi les statuts d'une STE SAHARA GLOBAL BUILDING SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

L'associé unique de la société SAHARA GLOBAL BUILDING SARL AU a décidé ce qui suit:

- Augmentation du capital social de la société de 100 000 dh à 4 000 000 dh par le compte courant d'associé
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Laayoune sous le numéro 3791/23

OM ALKORA ACADEMY FOR CONSULTING SARL AU

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/01/2023 il a été établi les statuts d'une OM ALKORA ACADEMY FOR CONSULTING SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination: OM

ALKORA ACADEMY FOR CONSULTING SARL AU.

- Siège social : AV OMAR EL MOKHTAR CITE EL QODS NR 129 APP 04 LAAYOUNE.

- Objet : Formation professionnelle et coaching /Le coaching de professionnels et de particuliers en gestion. /Formation continue pour les particuliers et les entreprises /Formation et développement personnel/Commerce de toutes activités de commerce. /Commerce de vêtements traditionnels et modernes, les chaussures, les accessoires et cosmétiques. /Achat, vente et fourniture de tous genres de produits. /Import Et export de tous les produits.

- Durée : 99 ans

- Capital social et apports : le capital social est fixé à 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts d'une valeur de 100 dhs chacune.

- Gérance de la société : MAIMOUNA AHL CHEIKH, est désignée comme gérante unique pour une durée illimitée.

- Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre

- RC : le dépôt légal

a été effectué au Tribunal de 1^{ER} instance de LAAYOUNE sous le N° RC 44333.

Pour extrait et mention

OM ALKORA ACADEMY FOR CONSULTING SARL AU

ALQIMA SAHARA SARL AU

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/01/2023 il a été établi les statuts d'une STE ALQIMA SAHARA SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : ALQIMA SAHARA SARL AU.

- Siège social : AV OMAR EL MOKHTAR CITE EL QODS NR 129 APP 04 LAAYOUNE .

- Objet : Commerce de toutes activités de commerce. /Commerce de vêtements traditionnels et modernes, les chaussures, les accessoires et cosmétiques. /E-Commerce /Distribution, fourniture de tous produits commerce général./Commerce en gros Commerce de détails et de gros à prédominance alimentaire./Commission de commerce intracommunautaire et

importation-exportation.

/Commerces de détail non alimentaires./Achat, vente et fourniture de tous genres de produits. /Import et export de tous les produits.

- Durée : 99 ans
- Capital social et apports : le capital social est fixé a 10.000,00 dhs divisé en 100 parts d'une valeur de 100 dhs chacune.
- Gérance de la société : LAMBARKIA RAJI , est désignée comme gérante unique pour une durée illimitée.

- Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre
- RC : le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1^{ER} instance de LAAYOUNE sous le N° RC 44379.

Pour extrait et mention

ALQIMA SAHARA SARL AU.

STE ATLAS MARRE SARL

رأسمالها 1 000 000.00 درهم

RC : 2819

المقر الاجتماعي: 55 زنقة المسيرة
الخضراء العيون

الموضوع: طبقا لقرارات الجمع العام
الاستثنائي بتاريخ 2023/01/09 تقرر
ما يلي :

على اثر وفاة الشريك محمد السعدوني

يوم 2022/02/12 تم توزيع حصص
على الورثة ليصبح توزيع الحصص كما
يلي :

حسن السعدوني حصة 2200

عبد الرحيم السعدوني حصة 2200

سعيد السعدوني حصة 2200

عبد اللطيف السعدوني حصة 2200

فاطمة السعدوني حصة 350

حليمة السعدوني حصة 350

ام العيد زيدان حصة 500

تعيين عبد الرحيم السعدوني مسيرا

للشركة لمدة غير محدودة

الإيداع القانوني: تم الإيداع بالمحكمة
الابتدائية بالعيون بتاريخ 2023 /01/19
تحت رقم 2023/3827

STE IDHAB AL

JANOUBE SARL

رأسمالها 100 000.00 درهم

RC : 13677

حل الشركة

المقر الاجتماعي: مدينة الوكالة 1 بلوك
د رقم 473 الطابق السفلي العيون.

الموضوع: طبقا لقرارات الجمع العام
الاستثنائي بتاريخ 2022/12/29 تقرر
حل نهائي للشركة

الإيداع القانوني: تم الإيداع بالمحكمة
الابتدائية بالعيون ب
تاريخ 2023/01/17 تحت رقم
2023/3789